Relations du CICR avec les institutions internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1960)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

qui comprend des représentants du CICR et de la Ligue, a réparti entre les Sociétés nationales qui avaient présenté des demandes circonstanciées, les revenus de ce fonds. Les bénéficiaires ont été les Sociétés nationales de Ceylan, de l'Inde, de Jordanie, de Libye, d'Afrique du Sud et de Thaïlande.

RELATIONS DU CICR AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Nations Unies

Le CICR est demeuré, comme les précédentes années, en relations suivies avec l'Organisation des Nations Unies et particulièrement avec celles de ses institutions spécialisées dont les activités présentent un caractère humanitaire. C'est ainsi qu'il est resté en rapports constants avec le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. En outre, il s'est fait représenter par des observateurs aux réunions et conférences suivantes, tenues à Genève au cours de l'année :

— 25e et 26e sessions du Conseil exécutif de l'OMS ;
— 16e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU ;
— 3e et 4e sessions du Comité du programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
— 13e Assemblée mondiale de la Santé
— 30e session du Conseil économique et social de l'ONU.

Autres institutions

Le CICR entretient aussi des relations avec des institutions internationales gouvernementales, mais distinctes des Nations Unies. Mentionnons le Comité international de Médecine et Pharmacie Militaires au congrès duquel le CICR s'est fait représenter par l'un de ses membres[1] et le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes.

---

[1] Voir ci-dessus, p. 20.

Parmi les institutions non gouvernementales avec lesquelles le CICR fut en rapport, il convient de citer en premier lieu le Comité international pour l'Année mondiale du réfugié qui groupe plusieurs agences bénévoles travaillant en faveur des réfugiés. Le CICR a continué à mettre des locaux à sa disposition. Il a participé à la Conférence des Organisations non gouvernementales intéressées aux problèmes de migration et a continué d'assurer la présidence du Comité de liaison de cette Conférence. En outre, il a délégué un représentant à l'Assemblée générale des Associations européenne et mondiale pour l'étude du problème des réfugiés, qui s'est tenue fin septembre à Weggis (Lucerne).

Signalons encore les réunions et conférences suivantes, auxquelles le CICR s'est fait représenter :

Conférence des Organisations non gouvernementales sur la Campagne mondiale contre la faim (Rome) ; 12e et 13e sessions du Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (Naples et Genève) ; Union mondiale de l'Œuvre de secours aux enfants (Paris) ; Symposium international de l'Organisation internationale de Protection civile (Genève).

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Le Service de presse et d'information s'efforce de développer la compréhension de tous pour le CICR, son œuvre, de même que pour les idéaux et principes de la Croix-Rouge. Ses relations avec l'opinion publique s'exercent principalement par des contacts avec la presse, la publication de communiqués et articles, l'édition de brochures, la diffusion de photos, la production et la diffusion de films, des émissions radiophoniques et de télévision, des réponses à des demandes de documentation, des exposés, des causeries et conférences.

En outre, le Service d'information assume plusieurs autres activités telles que la participation du CICR à des expositions, le soutien de sa collecte annuelle, des études historiques, la contribution à des concours, des travaux relatifs à la philatélie